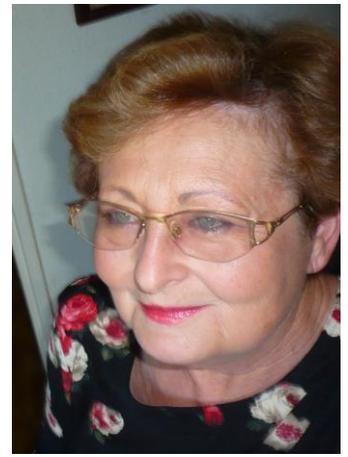


# COLLECTIF SAINT ANDRÉ 2014

Tête de Liste Alix Audurier  
conseillère municipale d'opposition sortante



## RÉUNION DU 1er MARS 2014

Salle des Fêtes de Saint-André-de-Sangonis

---

Le Collectif Saint-André 2014 que j'ai personnellement constitué avec le concours d'une équipe compétente et dynamique, **a la volonté de répondre aux attentes des Saint-Andréennes et des Saint-Andréens et de proposer une alternative sérieuse et un programme cohérent**, pour l'avenir de la commune dans le territoire du Cœur d'Hérault.

**Liste d'ouverture et de large rassemblement**, dont les membres sont majoritairement sans étiquette politique, mais construite dans le respect des diverses sensibilités exprimées, elle a pour objectifs de maîtriser le développement et d'améliorer clairement la vie quotidienne de tous.

**Formé de personnalités locales, démocrates et républicaines, de représentants de la société civile, de tous âges et de toutes conditions, le Collectif Saint-André 2014, très motivé, s'engage à être présent, disponible et à l'écoute de tous les citoyens, résidant ou travaillant sur la commune.** J'ai travaillé depuis 2008, à alerter le conseil municipal et la population, à les informer le plus possible, en mettant en avant les grands dossiers qui posaient problème. Malheureusement, tous on pu constater la place de la Voix de l'Opposition réduite à quelques lignes (dix lignes !) dans le bulletin municipal, par la majorité sortante.

**Conseillère municipale d'opposition, durant les 6 années d'un mandat qui s'achève**, j'ai pu prendre la mesure de l'importance des enjeux du développement liés, non seulement à St-André mais aussi à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault. J'ai pris connaissance des multiples tâches et des contraintes de la vie municipale, sans jamais négliger de dire et de faire ce qui me paraissait indispensable à l'intérêt général. Je ne changerai pas sur ce point, si vous nous faites confiance et si nous sommes élus en Mars 2014.

### TROIS AXES MAJEURS DU FUTUR MANDAT

#### MODERNITE

##### Rattraper les retards:

- L'enclage de la commune dans son grand territoire est conditionné **par la modernisation des échanges internet (Très Haut Débit ou ADSL)**, atout indispensable qui nous manque...
- **Améliorer les conditions de transports et leur sécurité**, par tout ce qui facilite les économies d'énergie, le covoiturage et les circulations douces ...
- **Aménager l'espace public pour les personnes à mobilité réduite** en fonction des normes en vigueur et **assurer enfin ! Une amélioration des chaussées et trottoirs du village...**
- **Équilibrer le développement centre /périphérie** en améliorant la desserte, le stationnement et l'accueil des services et des entreprises dans le futur Eco parc de St André de Sangonis...
- Mettre les nouveaux équipements à la pointe des recherches **sur la qualité de la construction et une bonne gestion de leur environnement.**
- **Moderniser en faisant des économies d'échelles** et en assurant une amélioration de la gestion des subventions (interface Commune/ communauté de Commune/ Grandes collectivités/État)....

#### SOLIDARITE

Améliorer l'accueil et la solidarité en mettant l'accent sur des objectifs nouveaux et performants:

*Pour nous contacter :* <http://collectifstandre.canalblog.com/> [collectifstandre2014@gmail.com](mailto:collectifstandre2014@gmail.com)  
sur 04 67 57 89 79 ou 04 67 57 39 08 et sur un portable au 06 11 39 76 43 ou 06 70 71 89 74

Le local de campagne est au 2 rue Lamellau, ZA des Garrigues, 34725 St-André-de-Sangonis

- **Création d'un pôle de développement social** en réhabilitant le rôle de la collectivité en ce domaine....
- **Mise en place de la réforme des rythmes scolaires**
- **Soutien aux associations** et encouragement à la mutualisation des moyens dans la solidarité intergénérationnelle et sociale...
- **Soutien aux initiatives et aux animations culturelles** en privilégiant les acteurs de terrain, en direction de la jeunesse, de l'adolescence et des aînés...
- Création d'un **Conseil Municipal des Jeunes...**
- **Encouragement de la montée en puissance des sports individuels et collectifs** (Foot, sports de combat, gymnastiques, danses...) en améliorant les équipements.
- **Accueil et développement des loisirs socio-éducatifs, associés à l'École** (ex: création d'une ALAE)
- **Collaboration à des actions de prévention** en direction de la jeunesse et des familles en difficulté...

## RURALITE

Assurer le maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie, en contribuant à diversifier les activités agricoles et forestières, **en cherchant un équilibre des milieux dans le développement de l'habitat** (rives de l'Hérault, terroirs des « terrasses du Larzac », protection des lits des ruisseaux et des sources, des sols agricoles de qualité...). **Assurer le mieux possible la protection du foncier agricole** est un objectif du Collectif Saint André 2014, afin de lutter contre la spéculation immobilière tout en préservant des espaces de développement nécessaire prévus au PLU.

**Encourager une agriculture raisonnée** axée sur les circuits courts et les produits du terroir. Assurer la conservation des liens indispensables tissés entre passé et présent, dans un monde rural en mutation **où les activités alternatives et complémentaires sont aujourd'hui centrées sur le tourisme rural, la valorisation du patrimoine bâti, la gestion des paysages et les nouvelles formes d'évolution de l'économie locale.** « Le local rejoint le global » comme nous le constatons tous les jours: Les activités agricoles telles que la viticulture, l'oléiculture, la trufficulture, la filière bois....bénéficient de nouveaux circuits et font la fierté des salons et des chambres d'agriculture.

**Encourager les regroupements et les collaboration dans la production Bio** et la commercialisation d'une agriculture nouvelle... (Marchés paysans conformes aux Chartes nationales, coopératives de production...)

**Développer l'initiation à l'environnement et à la découverte du monde rural par les scolaires,** sous le plus grand nombre d'aspects possible pour assurer une prise de conscience des générations nouvelles.

**Conserver et valoriser le patrimoine historique** de la commune et du village en encourageant les protections au titre des Monuments historiques et des sites. Contribuer à rassembler les moyens pour le réhabiliter et le faire connaître en ne grevant pas le budget communal...L'investissement dans ce domaine est un atout économique considérable.

*Voici quelques pistes de réflexion pour ceux qui désirent nous rejoindre! Alix Audurier. Le 27 02 14*

---

### Appel aux dons :

Pour mener une campagne municipale et que puissent vivre vos idées, il faut pouvoir payer les impressions de tracts et d'affiches. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts, qui est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable et dans la limite de 7500€ par an. Vous pouvez remplir le bon ci-dessous, nous le remettre directement ou le déposer au local « Collectif St-André 2014, 2 rue Lamellau, ZAE des Garrigues, 34725 Saint-André-de-Sangonis)

NOM : .....PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 MONTANT DU DON : ..... CACHET du mandataire : .....

*Pour nous contacter :* <http://collectifstandre.canalblog.com/> [collectifstandre2014@gmail.com](mailto:collectifstandre2014@gmail.com)  
 sur 04 67 57 89 79 ou 04 67 57 39 08 et sur un portable au 06 11 39 76 43 ou 06 70 71 89 74  
 Le local de campagne est au 2 rue Lamellau, ZA des Garrigues, 34725 St-André-de-Sangonis